



**NOTE DE TRAVAIL**

**ASSEMBLÉE — 41<sup>e</sup> SESSION**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**Point 14 : Sûreté de l'aviation – Politique**

**LA COMPLEXITÉ DES QUESTIONS DE CYBERSÉCURITÉ DANS L'AVIATION CIVILE**

(Note présentée par les Émirats arabes unis)

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Le secteur de l'aviation s'appuie de plus en plus sur la numérisation et la cybersécurité est devenue une composante essentielle d'un système d'aviation civile résilient. Cette note présente un domaine complexe et transversal de la cybersécurité qui implique tous les aspects de l'aviation civile, notamment la sécurité et la sûreté aériennes, mais aussi la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne. Elle touche également aux intérêts commerciaux et économiques des États et des parties prenantes dans la continuité du transport aérien. Ce document présente les délibérations du Forum sur la cybersécurité qui s'est tenu dans le cadre du « Sommet mondial des gouvernements 2022 » et du Programme international de haut niveau pour les dirigeants de l'aviation civile du 28 au 30 mars 2022, à l'Expo 2020 de Dubaï, aux Émirats arabes unis.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée à :

- a) reconnaître la nécessité pour l'OACI, les États membres et toutes les parties prenantes concernées de continuer à collaborer dans le domaine complexe de la cybersécurité dans l'aviation civile ;
- b) encourager les acteurs de la cybersécurité dans l'aviation à poursuivre le développement de stratégies de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences et aptitudes des ressources humaines et ainsi de garantir une expertise suffisante dans les domaines de la cybersécurité et de l'aviation civile.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques : <i>Capacité et efficacité de la navigation aérienne, Sécurité, Sûreté et facilitation.</i>
<i>Incidences financières :</i>	La présente note n'a aucune incidence financière directe.
<i>Références :</i>	Annexe 17 - <i>Sûreté de l'aviation</i> Doc 10118. <i>Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde</i> <i>Stratégie pour la cybersécurité dans l'aviation</i> <i>Plan d'action pour la cybersécurité</i> Orientations en matière de politique de cybersécurité Culture de la cybersécurité dans l'aviation civile Orientations sur le protocole sur les feux de circulation (TLP) A40-10, <i>Cybersécurité dans l'aviation civile</i>

## 1. INTRODUCTION

1.1 La cybersécurité dans l'aviation est un domaine complexe et transversal qui implique tous les aspects de l'aviation civile, notamment la sécurité et la sûreté aériennes, mais aussi la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne. Elle touche également aux intérêts commerciaux et économiques des États et des parties prenantes de l'aviation civile dans la continuité du transport aérien. Les préoccupations relatives à la cybersécurité dans l'aviation civile se sont accrues avec l'augmentation du nombre et de la gravité des attaques, pas nécessairement dans le secteur de l'aviation civile, mais dans divers secteurs au niveau mondial, et en raison du poids croissant de la numérisation dans l'industrie aéronautique. La cybersécurité est donc devenue un composant essentiel d'un système d'aviation civile résilient.

1.2 Afin d'aider les États et les parties prenantes de l'aviation dans le domaine de la cybersécurité, l'OACI a élaboré la stratégie pour la cybersécurité dans l'aviation ; le Plan d'action pour la cybersécurité des Orientations en matière de politique de cybersécurité une Culture de la cybersécurité dans l'aviation civile des Orientations de l'OACI sur le protocole sur les feux de circulation (TLP) Cependant, la complexité de la cybersécurité impose de relever de nombreux défis aux niveaux national, régional et mondial afin de garantir une approche holistique, harmonisée et cohérente de la cybersécurité dans le secteur de l'aviation civile.

## 2. ANALYSE

2.1 Afin de mieux comprendre les défis actuels liés à la cybersécurité dans l'aviation civile, l'Autorité générale de l'aviation civile des Émirats arabes unis a organisé le Forum sur la cybersécurité dans le cadre du Programme international de haut niveau pour les dirigeants de l'aviation civile lors du « Sommet mondial des gouvernements 2022 » du 28 au 30 mars 2022, à l'Expo 2020 de Dubaï (Émirats arabes unis). Il convient de noter que ce Forum sur la cybersécurité s'est tenu avant la première réunion du Groupe d'experts de l'OACI sur la cybersécurité de l'OACI, qui a eu lieu en mai 2022.

2.2 Cet événement consacré à la cybersécurité comprenait une table ronde intitulée « Une approche globale harmonisée de la cybersécurité de l'aviation » et le Forum de haut niveau sur la cybersécurité de l'aviation civile intitulé : « L'importance de la cybersécurité dans l'aviation civile ». De hauts fonctionnaires et des experts en matière de cybersécurité y représentaient plusieurs États membres (dont des ministres, administrateurs d'AAC, directeurs de départements de la cybersécurité), l'OACI, des organisations régionales de l'aviation civile (notamment la Commission africaine de l'aviation civile (AFCAC), l'Organisation arabe de l'aviation civile (OAAC), la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC), etc.), des organisations internationales (notamment le Conseil international des aéroports (ACI), etc.), l'industrie et d'autres parties prenantes importantes lors de la table ronde et du forum de haut niveau.

2.3 Plusieurs défis ont été envisagés et discutés au niveau stratégique, comme : la complexité de la cybersécurité dans l'aviation civile ; la numérisation et l'environnement dynamique créé par les évolutions techniques ; les limites de l'approche traditionnelle et la nécessité de changer d'état d'esprit pour aborder la cybersécurité dans l'aviation civile ; les contraintes internationales et nationales liées aux dispositions juridiques dans la prévention, les poursuites et une réaction rapide aux cyberincidents ; les mesures à prendre par les gouvernements, car la cybersécurité touche tous les secteurs au niveau national, y compris l'aviation civile ; une répartition adéquate des rôles et des responsabilités entre les diverses entités gouvernementales dans le domaine complexe de la cybersécurité, y compris l'aspect et la coordination de l'aviation civile ; la gouvernance de la cybersécurité dans l'aviation civile ; l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité dans l'aviation civile, dans le cadre de la stratégie nationale de cybersécurité ; l'évolution des menaces de cybersécurité dans l'aviation et l'atténuation des risques ; la réponse à apporter

aux incidents de cybersécurité aux niveaux national, régional et international; l'importance du développement d'une culture de la cybersécurité; le partage d'informations et les cybermenaces entre les États et les parties prenantes (y compris les fabricants d'aéronefs); l'importance du partenariat, du renforcement des capacités, de la formation et du développement des ressources humaines; la conception et la mise en œuvre d'obligations de supervision et de capacités en matière de cybersécurité dans l'aviation; etc.

2.4 Les participants ont partagé leurs réalisations, leurs expériences, leurs approches, leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs propositions pour aller de l'avant. Il y a été souligné que la mise en place d'une approche holistique, harmonisée et cohérente de la cybersécurité dans l'aviation civile restait un défi pour de nombreuses parties prenantes de l'aviation civile, notamment les entités gouvernementales, les autorités, l'industrie et les parties prenantes. Afin de renforcer la collaboration et les partenariats, d'adopter une approche holistique des domaines transversaux complexes de la cybersécurité et de développer davantage les capacités et les compétences des ressources humaines, il convient d'intensifier les travaux et la coordination dans le secteur de l'aviation civile pour garantir une protection cohérente et harmonisée contre les cybermenaces au sein de l'aviation civile, atténuer ces menaces et y répondre et garantir la cyberrésilience du système de l'aviation civile.

### 3. CONCLUSION

3.1 Il est important que toutes les parties prenantes continuent à collaborer dans le domaine de la cybersécurité dans l'aviation civile. Les questions de cybersécurité aérienne doivent être abordées et coordonnées de manière transversale. La nature complexe de la cybersécurité dans l'aviation nécessite une collaboration étendue entre l'OACI, les États, les organisations, l'industrie et les parties prenantes de toutes les disciplines aéronautiques concernées afin de protéger l'aviation civile contre les cybermenaces. Il convient de soutenir davantage les États pour qu'ils poursuivent l'élaboration de stratégies nationales en matière de cybersécurité dans l'aviation fondées sur la Stratégie pour la cybersécurité de l'aviation de l'OACI et le contexte national en matière de cybersécurité. Ces objectifs ne pourront être atteints sans stratégie de renforcement des capacités ni ressources humaines suffisantes en termes de compétences et d'aptitudes dans les domaines de la cybersécurité et de l'aviation civile.